

## 24<sup>ème</sup> CONGRES NATIONAL DE LA SECURITE PRIVEE

### DISCOURS D'OUVERTURE

JEAN-PIERRE TRIPET, 20 octobre 2016

Madame la Vice-présidente de Région, Maire adjointe de Marseille, chère Caroline,  
Monsieur le Préfet Philip Alloncle, Délégué à la coopération de sécurité, représentant  
Monsieur le Ministre de l'Intérieur,  
Monsieur le Préfet Jean-Paul Celet, Directeur du CNAPS  
Mesdames, Messieurs les Présidents,  
Mesdames, Messieurs les Partenaires,  
Chers Consœurs, chers Confrères, Chers Amis,

Le Conseil d'Administration se joint à moi pour vous souhaiter la bienvenue au 24<sup>ème</sup>  
Congrès National de la Sécurité Privée.

Permettez moi au nom de tous, de souhaiter un joyeux anniversaire à notre Président  
d'Honneur Claude Lévy. (*Applaudissements*)

Le SNES lui, fêtera en 2017 son quart de siècle, n'est-ce pas Claude, nous prenons déjà  
rendez vous avec vous l'an prochain.

Votre Conseil d'Administration a choisi pour thème de nos travaux à Marseille :

« Quelle nouvelle sécurité privée, quel agent de prévention de sécurité pour demain ? ».

C'est le challenge que nous nous sommes fixé, et depuis 2015 nous travaillons à tracer les  
contours d'une nouvelle sécurité privée.

Nous n'y travaillons pas seuls, c'est bien sur vous, vous entrepreneurs de sécurité privée,  
avec votre organisation professionnelle, que repose la responsabilité de faire bouger les  
lignes.

Après des années de suivisme, d'attentisme, je crois pouvoir affirmer devant vous  
qu'aujourd'hui le SNES a repris en main son **indépendance et son avenir**.

Il n'appartient à nul autre que vous, avec le SNES de construire cette nouvelle sécurité privée, qui n'a pas encore toute sa place dans la sécurité générale du pays, qui en a pourtant bien besoin.

Le SNES a quelque chose **de différent, quelque chose d'unique, quelque chose d'authentique, quelque chose d'historique.**

Cette différence, le SNES le tient des femmes et des hommes qui conjuguent leurs compétences, dans le rassemblement pour une nouvelle sécurité privée.

C'est cette force et cette envie qui depuis 2 ans que je préside le SNES, m'anime et donne du sens à mon engagement.

Je mesure pleinement le poids et la charge de cette responsabilité que vous m'avez confiée.

Oser penser librement, **oser prétendre à l'intelligence, oser sortir des vieux schémas convenus, oser** pour reprendre l'expression de Kant, **sortir de la majorité passive.**

C'est avec cet esprit que le SNES et ses membres abordent l'avenir de nos métiers.

Depuis 2010 particulièrement, et surtout depuis 2012 avec la création du CNAPS, nous avons enfin des interlocuteurs publics, avec lesquels un travail considérable continue d'être mené.

Le chantier du cadre réglementaire est désormais largement avancé.

Nous aborderons ces sujets cet après-midi avec les premières interventions devant notre Congrès, du Préfet Philip Alloncle, représentant du Ministre, Délégué aux coopérations de sécurité privée, et du Préfet Jean-Paul Celet, Directeur du CNAPS, qui nous rejoindront en fin de matinée.

Je suis porteur des excuses du Président du Collège du CNAPS,  
Alain Bauer, retenu aux Etats-Unis.

Pour le public, le rôle de la sécurité privée lui semble désormais, indispensable aux dispositifs de préventions de sécurité générale de nos concitoyens.

Le tissu économique du pays a besoin du maillage régional de vos entreprises et du développement local que représente le formidable réservoir d'emplois de nos métiers.

Je lance un appel à l'accélération des projets, dont nous proposons depuis des années la mise en oeuvre !

Nous parlerons ensemble cet après-midi, entre autres, de l'entrée de la formation dans le CSI, de l'armement des agents, de l'extension de la carte professionnelle à tout les SSIAP.

Ce que nous réclamions dès sa création. C'est parfois dur d'avoir raison avant tout le monde !

Ou si vous voulez d'avoir raison trop tôt.

Il nous faut retenir que cet environnement institutionnel réglementaire, enfin stabilisé, constitue un acquis avec lequel il nous appartient de travailler, de collaborer, et de, le pérenniser.

Cette condition préalable a été franchie au cours de la dernière décennie.

Après la phase 1 de la moralisation, de l'encadrement réglementaire et du code de déontologie, la seconde étape prioritaire est celle de la professionnalisation opérationnelle du métier. Elle nous appartient pleinement, collectivement, mais aussi individuellement.

Comme vous le savez cela se passe au sein de notre branche professionnelle et de ses instances légitimes, par un dialogue social **débloqué** et libéré **d'influence monopolistique** qui l'ont figé des années durant dans **l'immobilisme**.

C'est la raison pour laquelle je suis extrêmement favorable au projet d'accord de financement du paritarisme de branche.

Ce travail de véritable déminage, pas toujours compris pour ce qu'il est vraiment de l'extérieur, bousculant les intérêts et les préjugés puissants a été entamé par le SNES. Le SNES seul.

Que les choses soient claires :

Nous travaillons, nous négocions, nous combattons pour renouveler complètement le logiciel de la profession, pour instaurer cette nouvelle sécurité privée qui tournera définitivement la page d'une sécurité privée « à la papa » qui a fait son temps et ne répond plus aux enjeux, ni aux exigences de la profession.

En 3 mots et quelques phrases élaborons la « Nouvelle Sécurité Privée et le nouvel APS de demain ».

Que sera t-elle, que sera t-il ?

La proximité agents-citoyens a durablement changé la donne aujourd'hui.

Je dirais que la surveillance humaine de demain, c'est plus de polyvalence et plus de poly-compétence.

Je sais les mots font encore peur mais parlons clair entre nous.

C'est plus de maturité et de performance professionnelle pour répondre aux exigences de nos clients.

L'agent de sécurité de base, de la nouvelle sécurité privée reste l'homme indispensable du dispositif.

Nos clients n'ont pas tous, besoin d'un « roboCop », suréquipé, sur formé, qu'ils n'ont pas les moyens ni l'intention de payer !

C'est un mix homme et technologies qu'il faut proposer, ainsi que des expertises, des spécialités, beaucoup plus affirmées, adaptées et personnalisées pour les clients. *N'est-ce pas Elias !*

C'est la mise en oeuvre par des entrepreneurs innovants de solutions globales : drones, robots, dispositifs cyber intelligents... *Bénamar Bahlil*

C'est aussi, moins spectaculaire, mais ô combien nécessaire, des agents mieux encadrés, mieux managés, des agents mieux formés à la maîtrise des outils : par exemple l'utilisation des portiques de sécurité qui se généralise. *Ralph Bonan*

Le CQP ne permet pas de former les agents à la capacité de réaction et d'intelligence situationnelle et aux nouveaux besoins de nos clients.

Vous l'avez bien sur compris, toutes ces évolutions indispensables dépendent de nous, de notre volonté à prendre en main un avenir plus performant plus valorisant.

C'est, chers confrères, à nous, à vous de jouer !

Cela se fera avec les partenaires sociaux représentants de nos salariés, des partenaires sociaux modernes, ouverts et soucieux de dépasser les conservatismes pour valoriser le

métier. Et cela est d'actualité pour peu qu'on écoute, échange, travail. *Philippe Maquin !*

Cela se fera avec nos alter égo patronaux, moins arcbutés sur des préoccupations aveugles de leadership économique.

Il ne s'agit pas de protéger ou de figer les rapports de force, mais de permettre à la sécurité privée française de s'épanouir, de favoriser l'émergence de leaders dans de multiples catégories et de toutes tailles d'entreprises.

Il y a de la place **pour tous** et un formidable potentiel national de proximité à développer sur lequel les leaders mondiaux étrangers ne sont pas parvenus à peser. *Patrick Haas y reviendra.*

Cher Alain Juillet, cher Stéphane Volant, cela ne se fera certainement pas sans vous, c'est à dire sans nos clients, nos donneurs d'ordres, nos prescripteurs publics et privés.

Nous y reviendrons ensemble dès notre première table ronde dans quelques instants.

Il s'agit donc ensemble de passer d'une vision réductrice du coût de la sécurité à une nouvelle donne de valorisation de la sécurité :

Performer, professionnaliser, spécialiser, former, équiper tout cela à un prix bien sur.

C'est un investissement d'avenir avec un retour rentable, justifiable avec suivis, rapports, audits, procédures de qualité, certification, normalisation.

C'est dire, si le paradigme ancien sur lequel notre métier repose, doit évoluer.

Comptez sur nous pour y contribuer, compter sur la réactivité, la créativité des nouveaux entrepreneurs indépendants de sécurité français, spécialisés, regroupés, petits, moyens, grands, unis et réunis pour relever ce défi.

Ce chantier de la modernisation, de la réingénierie complète de nos métiers contribuera d'autant à la sécurité générale du pays.

Il serait en conséquence parfaitement légitime qu'il soit aidé, accompagné, financé, notamment par vos propres fonds, chers clients, qui au travers de la taxe additionnelle CNAPS que nous vous prélevons, et qui alimente plus que nécessaire les caisses fiscales de Bercy.

Débloquons enfin ces trop-perçus pour soutenir, structurer, accélérer l'évolution, l'innovation, la modernisation tant organisationnelle structurelle, que technologique du métier.

Cela passe par le soutien, de l'ensemble de l'appareil de formation privée constitué d'un riche réseau national, et non par le soutien d'un unique institut de formation centralisé.

Le SNES a fait, voilà presque 3 ans, dès l'idée même du « fonds de modernisation sociale » émise par Alain Bauer, des propositions précises. *n'est-ce pas Frédéric.*

Chers confrères, c'est bien à vous que je m'adresse, nous sommes là, pour bâtir la nouvelle sécurité privée.

Je suis convaincu que ce 24<sup>ème</sup> congrès, par nos échanges nous permettra d'avancer.

Je vous demande tout au long de nos débats, à tous, de vous exprimer librement.

Que ce slogan la nouvelle sécurité privée soit votre, et devienne, avec vous, **une réalité.**

Merci de votre attention, et bons travaux.